

**Conseil municipal du 18 mars 2015**  
**DELIBERATION N°33**

<b><u>OBJET :</u></b>	<b><i>Vœu du Conseil Municipal en faveur de l'inscription de tous les établissements scolaires gargeois dans la catégorie dite « REP+ »</i></b>
-----------------------	---

**Rapporteur : Monsieur Ahmed-Latif GLAM**

---

Le gouvernement a dévoilé en décembre 2014 la liste des collèges (et de leurs écoles primaires de rattachement) bénéficiant du classement REP+ (« Réseaux d'éducation prioritaire + ») et dotés à ce titre de moyens supplémentaires destinés à favoriser la réussite éducative des enfants y étant scolarisés.

Cette liste a été établie sur des critères scolaires, économiques et sociaux.

Pour Garges-lès-Gonesse, les collèges Henri Wallon et Paul Eluard ont été retenus, les établissements Pablo Picasso et Henri Matisse restant eux dans la catégorie REP. Cette séparation créera des inégalités de fait entre les enfants de Garges.

Une telle décision n'est pas conforme à la réalité du territoire, de ses populations et distingue des établissements pourtant confrontés aux mêmes problématiques. Toutes les écoles et collèges de Garges s'engagent au quotidien pour assurer les mêmes chances à des enfants issus souvent de milieux sociaux défavorisés, confrontés à des difficultés sociales, linguistiques ou d'accès aux activités culturelles et sportives qui freinent leurs chances de réussite scolaire. Les critères et la méthode retenus par le gouvernement font fi de cette réalité humaine vécue au quotidien par les équipes municipales, éducatives et associatives.

A l'heure où l'Etat affirme sa volonté de renforcer les moyens destinés aux quartiers prioritaires, nous, élus de Garges-lès-Gonesse, apportons donc notre soutien à la communauté éducative, aux parents et surtout à nos jeunes, pour que le dispositif REP+ soit un et indivisible, sans frontières. Nous demandons que tous les collèges du territoire, et leurs écoles rattachées, bénéficient de la catégorie REP+ sans aucune distinction.

Nous demandons à ce que l'importance du 1<sup>er</sup> degré dans la réussite éducative des enfants soit reconnue par le maintien du seuil actuel d'ouverture des classes et par le renforcement des moyens dédiés à l'apprentissage du français et au suivi médical des élèves.

Nous demandons également à ce que les deux lycées de la commune, Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud, s'inscrivent dans cette même dynamique de renforcement des moyens au profit de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous demandons enfin des collèges et des lycées pour tous, et non un système à deux vitesses.

A ce titre, nous, élus de Garges-lès-Gonesse, soutenons toutes les actions menées par la communauté éducative dans son ensemble en faveur de moyens supplémentaires pour les écoles de la commune et le soutien à la réussite de tous les enfants.

Loin d'être un coût, cet investissement en faveur de la réussite de tous est un engagement indispensable pour l'égalité des chances et le vivre ensemble dont notre pays et notre ville ont tant besoin.